AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0188
FR0000072894-FS0076

11 février 2015

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

CAST

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 février 2015, la société DevFactory FZ-LLC[1] (705, Al Thuraya Tower – I, P.O. Box 502091, Media City, Dubaï, Emirats Arabes Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 février 2015, le seuil de 5% des droits de vote de la société CAST et détenir 1 012 650 actions CAST représentant autant de droits de vote, soit 8,21% du capital et 6,09% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions CAST sur le marché.

[1] Contrôlée par M. Joseph Liemandt.
[2] Sur la base d'un capital composé de 12 338 686 actions représentant 16 640 336 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.